

L'émancipation par l'interaction ? Des rapports de pouvoir en action entre différentes formes de participation dans deux quartiers populaires en France et en Espagne.

Derrière l'expression « participation citoyenne » se cachent des expériences et dispositifs variés à la fois dans leur forme, leurs objectifs et leur contexte d'émergence. Ces pratiques ont pourtant en commun de favoriser l'implication des citoyens dans les affaires publiques qui les concernent. Plusieurs typologies (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005a) s'appliquent à différencier deux formes de participation : une première émanant directement des citoyens, venant « du bas », et ayant la plupart du temps une filiation avec les mouvements sociaux urbains des années 1970 (Hatzfeld, 2011) face à une seconde émanant des institutions, soit « du haut », sur des sujets définis à l'avance. Pourtant loin d'être contradictoires, ces deux modalités de la participation sont complémentaires (Neveu, 2011) et nous amènent à considérer la participation citoyenne dans une conception large incluant les mouvements sociaux, les formes institutionnelles de participation ainsi que les pratiques politiques informelles. Face aux critiques que ces instances ne feraient que reproduire les rapports de domination (Carrel, 2013 ; Lee, 2015), on assiste à un renouveau de l'utilisation du concept d'*empowerment*, aujourd'hui employé pour caractériser des formes si diverses de participation qu'il tend à perdre sa dimension politique (Bacqué et Biewener, 2011). Ainsi, étudier les relations entre ces différentes modalités de participation permet de s'interroger sur les potentialités émancipatrices selon les formes de participation.

Historiquement, la participation émerge d'abord au niveau local lors de mobilisations citoyennes issues d'une filiation avec les mouvements sociaux urbains (Castells, 1983) : on pense notamment en France à l'expérience roubaisienne de l'Alma-gare (Cossart et Talpin, 2015) devenue un symbole des luttes urbaines, mais aussi aux mobilisations des associations de voisins lors de la transition démocratique en Espagne (Andreu, 2015). Suite à de premières expériences participatives réussies, ces formes innovantes de participation ont été reprises et systématisées par les acteurs publics pour être intégrées dans la conduite de l'action publique : en témoigne par exemple l'obligation de concertation dans les projets de rénovation urbaine en France. La volonté d'impliquer les populations locales s'est rapidement transformée en une « injonction à la participation » (Blondiaux et Sintomer, 2002) loin de donner des résultats à la hauteur des attentes (Carrel, 2013 ; Donzelot et Epstein, 2006). En Espagne, on assiste également à une systématisation des dispositifs participatifs à partir des années 1990 qui sont le fait des municipalités (Font, Blanco et Brugué, 2000). Les quartiers populaires ont été, dès le départ, des terrains privilégiés dans la mise en place de démarches participatives descendantes. En France, la thématique de la « participation des habitants » s'est d'abord

développée dans la politique de la ville avant de se diffuser dans d'autres secteurs des politiques publiques (Talpin, 2014). Au vu de la forte implication des pouvoirs publics dans ces quartiers, le développement de ces formes de participation ambitionnait de conduire des projets se rapprochant davantage des attentes des habitants. Les populations précaires se sont également mobilisées au niveau local pour défendre leurs intérêts et dénoncer les inégalités qu'elles subissent : à Marseille en 2013 une grande manifestation a eu lieu pour dénoncer les difficultés des habitants des quartiers populaires¹, à Barcelone, dans les quartiers ouvriers de Nou Barris les associations locales se sont mobilisées depuis la transition démocratique pour obtenir plus d'égalité dans l'accès aux équipements publics ou aux transports. Face au constat d'un relatif échec des formes institutionnelles de participation, le concept d'*empowerment* (traduit en français par « pouvoir d'agir » (Le Bossé, 2012)) a été remis au goût du jour par toute une série d'expérimentations participatives dans le but de donner un nouvel élan aux mobilisations spontanées et particulièrement celles issues des populations précaires.

Une grande partie des travaux s'intéressant aux formes de participation s'est attachée à analyser un dispositif participatif (qu'il soit spontané ou institutionnel), permettant une compréhension fine de ce qui se passe dans ces expériences. Pourtant, l'échec de la généralisation de certains dispositifs participatifs a bien montré que le contexte local est primordial dans la réussite d'une démarche participative. Pour mieux saisir les portées d'une expérience de participation il convient de s'intéresser à celle-ci dans son contexte local : comprendre les acteurs et événements qui ont favorisé l'émergence d'une démarche participative, analyser le paysage associatif et participatif avant et pendant la démarche afin de voir quelles modifications ont pu avoir lieu, s'intéresser aux conséquences des actions entreprises dans le cadre de cette démarche sur les individus et les acteurs locaux. Ainsi, il nous paraît pertinent de s'intéresser aux interactions entre les différents acteurs de la participation au sein d'un quartier. Les interactions sont comprises comme les relations réciproques qu'entretiennent les acteurs donnent à voir des rapports de pouvoir et des possibilités de résistance. Alors que les théories de l'*empowerment* montrent que les possibilités d'émancipation sont à chercher à un niveau collectif voire sociétal (Bacqué et Biewener, 2013), il nous paraît intéressant de questionner les possibilités d'émancipation des démarches participatives lorsqu'elles entrent en interaction entre elles. Dans la lignée de travaux récents (Talpin, 2016), nous postulons que l'étude des relations entre mouvements sociaux et d'autres formes de participation permet de saisir les possibilités d'émancipation (Neveu, 2011) et complète l'analyse des interactions internes aux mouvements sociaux (Dunezat, 2006).

Cette communication propose de questionner les relations qu'entretiennent les mouvements sociaux avec les expériences participatives institutionnelles au sein d'un quartier. Il s'agit de comprendre à quelles conditions les interactions entre les habitants mobilisés et d'autres

¹ Messina M., 2013, « A Marseille, “un ras-le-bol contre des réponses pas du tout adaptées” », *Le Monde.fr*, 1 juin 2013.

formes participatives peuvent produire de l'émancipation et modifier les rapports de pouvoir.
Dans quelle mesure les interactions entre différentes formes de participation permettent de développer le pouvoir d'agir des habitants des quartiers populaires ?

A partir de deux enquêtes de terrain en cours de réalisation en France et en Espagne, nous nous intéresserons d'abord aux paysages participatifs des deux quartiers théoriques et les tensions qui existent entre les formes de participation, puis aux possibilités d'émancipation rendues possibles par les interactions malgré des contraintes.

Notre enquête est basée sur deux terrains dans des quartiers populaires périphériques à Marseille et à Barcelone. Dans le quartier de Malpassé à Marseille, les habitants se sont organisés au sein d'une table de quartier et se mobilisent pour améliorer leur quotidien sur plusieurs sujets comme la rénovation urbaine, le cadre de vie et le logement. Le quartier de Malpassé, situé au nord de la ville, appartient à un ensemble urbain communément désigné par le terme « quartiers nord » même si celui-ci ne revêt pas une réalité administrative ou politique (Peraldi, Dupont et Samson, 2015). Le tissu urbain se compose exclusivement de grands ensembles dont une grande partie sont actuellement dans un processus de rénovation urbaine. Le tissu associatif est assez faible comparé au nombre d'habitants (environ 10 000 personnes) et aux problématiques rencontrées par la population. Toutefois en 2013, une mobilisation sans précédent a eu lieu à Malpassé à la suite d'un règlement de compte qui a donné lieu à l'expérimentation d'une table de quartier à partir de l'année 2014. La table de quartier de Malpassé fait partie de l'expérimentation conduite par la Fédération des centres sociaux sur douze sites en France suite aux recommandations du rapport Bacqué-Mechmache². A Malpassé, la table de quartier est adossée au centre social, une animatrice est en charge de son déroulement. Depuis 2014, la table de quartier se réunit environ tous les deux ou trois mois en session plénière où entre 30 et 80 habitants se réunissent pour évoquer les grands sujets et faire état des avancées. Entre temps, des petites commissions d'habitants mobilisés (une petite dizaine) cherchent à faire avancer les dossiers sur des thématiques principalement liées au cadre de vie.

A Ciutat Meridiana (Barcelone), les associations locales se sont associées pour contrecarrer une démarche participative municipale en proposant une alternative spécifique pour leur quartier. Le quartier de Ciutat Meridiana est situé dans le district historiquement ouvrier de Barcelone, Nou Barris, et compte environ 12 000 habitants. Construit dans les années 1960 dans le cadre d'une opération de promotion immobilière publique afin d'éradiquer les bidonvilles, il accueille une population très diverse qui a subi la crise économique de 2007 de plein fouet (Palomera Zaidel, 2014). En effet, le quartier de Ciutat Meridiana concentre le plus haut taux d'expulsions locatives suite à la bulle immobilière de tout le pays. Le tissu associatif de Ciutat Meridiana est plus riche que celui de Malpassé mais assez faible en

² Le rapport Bacqué-Mechmache « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne sera fera plus sans nous » remis au Ministre de la Ville en juillet 2013 faisait l'état des lieux de la participation citoyenne dans les quartiers populaires français et proposait une série de mesures d'améliorations visant au développement du pouvoir d'agir.

comparaison d'autres quartiers populaires de Barcelone. L'association de voisins, acteur historique de l'activisme urbain barcelonais (Andreu, 2015), est très présente dans le quartier sur des thématiques liées au cadre vie et depuis 2008 aux expulsions des habitants du quartier. En 2016, la nouvelle municipalité a lancé une consultation citoyenne pour rédiger son nouveau schéma directeur « Decidim Barcelona »³ composée d'une plateforme en ligne où chaque habitant pouvait proposer son avis et de débats participatifs thématiques dans tous les quartiers de la ville. Les associations de Ciutat Meridiana organisées en collectif ont cherché à proposer une forme alternative pour obtenir l'avis des habitants du quartier, souvent très éloignés des nouvelles technologies. La consultation citoyenne qui a eu lieu a pris la forme d'un questionnaire cherchant à prioriser les enjeux pour le quartier est a réuni près de 1 400 réponses (plus de 10% des habitants).

Une immersion ethnographique de plusieurs mois dans les deux quartiers et au sein des mobilisations collectives a permis de récolter le matériau à l'origine de cette communication. Dans le cadre d'un mémoire de master puis de la thèse en cours, nous avons passé plus d'une année à Malpassé d'abord comme stagiaire lors du démarrage de la table de quartier puis comme bénévole. A Ciutat Meridiana, un terrain exploratoire d'un mois complété par plusieurs observations ponctuelles nous ont permis de faire plusieurs observations directes et participantes dans les instances participatives locales comme les associations qui ont été complétées par dix entretiens semi-directifs. A Malpassé, l'ethnographie a permis une fine connaissance du territoire local et des acteurs qui ont été interrogé (quarante entretiens semi-directifs ont été réalisés).

I. Composer avec des expériences participatives aux registres d'action différents

Dans un premier temps, il convient de s'intéresser aux relations qu'entretiennent les différentes formes de participation au sein d'un même quartier.

a. Entre participation légitime et radicale

Au sein d'un quartier, plusieurs formes de participation coexistent et leurs instigateurs entretiennent des liens entre eux : ces expériences participatives se retrouvent donc en interaction. Les expériences participatives présentes sur nos deux terrains d'études peuvent être rangées dans trois catégories : espaces participatifs institutionnels-légitimes, mobilisations citoyennes-radicales et acteurs extérieurs de la participation.

- Les mobilisations citoyennes étudiées comme la table de quartier ou la *consulta* initiée par les associations de Ciutat Meridiana qui se positionnent dans une conception plus radicale de la participation en lien avec les théories de l'*empowerment* et du *community organizing*. Dans cette conception radicale, la participation a pour finalité la transformation des relations de domination et la lutte contre les inégalités. Les expériences radicales de la participation se donnent comme horizon l'émancipation (Tarragoni, 2013) des personnes précarisées à travers

³ « Nous décidons Barcelone ».

des formes d'organisation qui font de ces dernières les actrices principales de la lutte contre les injustices. Au niveau théorique ces formes de participation se situent dans la lignée des travaux de Paulo Freire ou de Saul Alinsky même si les références théoriques sont très rarement mobilisées par les habitants eux-mêmes. On retrouve pourtant dans ces mobilisations, la volonté pour ceux qui y participent de s'organiser collectivement pour lutter contre des injustices subies comme c'est par exemple le cas de l'association de voisins à Ciutat Meridiana qui milite contre les expulsions de certains habitants par les banques. A Malpassé, Imène, salariée du centre social qui accompagne la table de quartier, véhicule également cette vision :

« C'est un endroit pour les habitants qui leur appartient, donc je veux vraiment qu'ils s'accaparent cette Table de quartier, où ils peuvent discuter de ce qu'ils veulent. Donc si pour nous la priorité ici c'est le logement et que pour eux c'est autre chose, par exemple les jardins, alors on parlera des jardins. Il faut arrêter de faire notre diagnostic et les laisser faire le leur. »

Entretien avec Imène, 26 ans, animatrice de la Table de Malpassé

Les mobilisations spontanées choisissent leurs propres thématiques et leur propre agenda en mettant au centre de l'action les personnes victimes d'injustices dont les leaders font eux-mêmes partie.

- Les espaces participatifs institutionnels sont par exemple les conseils de quartier, les audiences publiques, la campagne *Decidim Barcelona* (à Barcelone), les conseils citoyens ou les ateliers de concertation dans le cadre de la rénovation urbaine (à Marseille). Compris comme des outils pour l'amélioration de l'action publique, ces espaces invitent les habitants à participer sur des sujets souvent déjà définis en amont. Ils peuvent être appréhendés comme une manière de légitimer l'action publique en s'assurant que celle-ci a été « validée » par les personnes concernées lors de réunions publiques où aucune décision n'est réellement prise (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005b). C'est le cas par exemple du processus de concertation autour de l'aménagement d'une place laissée vide par la démolition d'un immeuble à Malpassé. Dans cet exemple, l'aménagement de la place est décidé en amont pour les acteurs publics en charge du projet urbain. Seule une partie du projet est laissée à la décision des habitants invités à participer aux ateliers de concertation.

- Enfin, entre les deux, des associations de professionnels de la participation autour de l'urbanisme participatif ou des nouvelles technologies. Ils appartiennent au mouvement de professionnalisation de la participation (Mazeaud, 2012). S'appuyant sur des compétences techniques spécifiques ou une expertise des processus participatifs, ils se positionnent comme accompagnateurs des dynamiques citoyennes tout en dépendant souvent des financements publics. A Malpassé, par exemple, une association d'architectes a remporté un appel à projet pour aménager temporairement un espace laissé vacant le temps des travaux de rénovation urbaine. S'inspirant d'expérimentations dans le domaine de l'architecture participative, ils

proposent une méthodologie de travail autour de plans et de maquettes de la future place à discuter avec les habitants, puis proposent un chantier ouvert, postulant que c'est lors de la construction du mobilier que les formes de participation apparaissent⁴.

Ainsi les trois formes de participation étudiées se situent dans des registres d'action différents qui, n'ayant pas les mêmes présupposés ni les mêmes objectifs, peuvent devenir incompatibles. Au-delà des références théoriques mobilisées par les acteurs de ces trois formes de participation, le contexte local reste crucial pour comprendre les relations historiques qu'entretiennent ces espaces entre eux.

Le contexte local influence la manière dont se sont créées les deux mobilisations au cœur de notre analyse : la table de quartier de Malpassé et la *consulta* de Ciutat Meridiana. En retraçant l'histoire singulière dans les deux villes et pays, on comprend les raisons qui ont amené les habitants à s'organiser de cette manière. A Barcelone, l'association de voisins joue un rôle fondamental dans les mobilisations locales et depuis la fin de la dictature. En effet, les associations de voisins ont joué un rôle important dans la transition démocratique et le renforcement du poids politique des villes après une période de dictature très centralisée. Dès les premières élections locales, une première vague d'institutionnalisation des mouvements sociaux a lieu lorsque certains présidents d'associations de voisins accèdent au pouvoir politique. (Andreu, 2015). Pourtant, les associations de voisins restent des contre-pouvoirs, surtout dans les quartiers ouvriers de *Nou Barris* où ils luttent pour l'amélioration des équipements publics et des transports. L'importance des thématiques liées au cadre de vie a largement influencé les mobilisations qui ont eu lieu autour de l'agrandissement des lignes de métros ou encore l'accès à une bibliothèque dans le quartier.

De la même manière à Marseille, les mobilisations entreprises par les habitants des quartiers populaires s'inscrivent dans un contexte politique où les problématiques rencontrées dans les grands ensembles sont quasiment niées par le pouvoir municipal. Historiquement, ce sont les comités d'intérêt de quartier (CIQ) qui constituent la courroie de transmission des habitants vers le pouvoir local. Organisé de manière très hiérarchisée, le CIQ fait remonter les problématiques liées au cadre de vie aux élus locaux qui eux-mêmes sont très à l'écoute des revendications de cette association. Acteur fortement institutionnel, le CIQ représente d'abord les noyaux villageois et non les grands ensembles (Mattina, 2008). Dès lors les mobilisations citoyennes comme la table de quartier se construisent en opposition aux politiques locales. (Mattina, 2016). Les centres sociaux ont joué historiquement un rôle important dans la structuration des demandes collectives des personnes en situation précaire. Au départ, acteurs de la participation habitante et du « pouvoir d'agir » (Bresson, 2004) ceux-ci se sont petit à petit institutionnalisés et ont perdu leur vocation initiale militante (Bresson, 2002). Malgré des différences nationales (notamment le poids de l'Etat beaucoup plus important en France), on retrouve des signes d'une institutionnalisation des formes de mobilisations sociales (Hatzfeld,

⁴ Cette méthodologie est notamment issue des travaux de l'architecte Patrick Bouchain qui est à l'origine d'un projet d'architecture temporaire et participative intitulé *L'Université foraine*.

2011) qui participent au développement des formes plus institutionnelles de participation tels les conseils de quartier ou conseils citoyen.

Pourtant, on assiste également à un renouveau des formes et méthodes de participation dans les quartiers populaires. Ceux-ci proviennent de changements structurels qui vont modifier les formes de mobilisations : c'est le cas en Espagne de l'arrivée d'une immigration étrangère à partir des années 2000 mais aussi de la crise économique de 2007. Alors que les associations locales se mobilisaient surtout autour du cadre de vie, elles vont peu à peu s'intéresser aux questions d'intégration des nouveaux arrivants et aussi aux conséquences de la crise économique sur le logement. A partir de 2007, les associations de quartier vont se mobiliser contre les expulsions de logement du fait d'un défaut de paiement auprès des banques, en lien avec les mobilisations de la PAH (Plateforme des Affectés par l'Hypothèque). D'autres modifications des façons de militer vont également avoir lieu sur les deux terrains. A Marseille, en 2013, une mobilisation sans précédent des habitants suite à un règlement de compte va permettre de créer un collectif inter-quartier qui rédigera une liste de propositions remises à la Ministre de la Justice lors d'une manifestation en juin 2013. Couplées aux préconisations du rapport Bacqué-Mechmache, ce sont ces mobilisations qui amèneront le choix de monter une table de quartier à Malpassé. On retrouve également un changement dans la façon de militer à Barcelone à la suite du mouvement 15M en ce qui concerne l'organisation de l'association de voisins :

“Nosotros funcionamos.. cambiamos un poco el sistema. Cuando sale el 15M, nosotros nos unimos al 15M, no esperamos que el 15M se une a nosotros sino nosotros nos unimos al 15M. Desde aquí empezamos actuar. Antes actuamos con una junta, hay una junta, estamos 8, 10 o 11 y esa junta. Bueno, hablamos, tratamos las cuestiones del barrio. Pero a partir del 15M, lo que hicimos fue el contrario. Nos unimos al 15M, entonces salimos. Ya no hay junta, o sea la junta se ha unido al 15M. Primeramente actuamos fuera, actuamos en calle. Lo primero es cuando nos intentan cerrar la urgencia del cap de salut. Entonces salimos en la calle y somos muchos y tienen miedo. Entonces nosotros salimos y ya digo “Estamos fuera” aunque cuando hace frío estamos en el local, lo hacemos por algunas veces dentro del local. Yo por ahí, siguiendo manteniendo la asamblea, esta una 50 y 100 personas, cada semana. Es la asamblea que decide un poco, no solamente es vivienda sino es vivienda, es alimentos, es urbanismo, empezamos a tratar todas las cosas del barrio desde aquí.”⁵

⁵ « Nous fonctionnons... on a un peu changé le système. Quand il y a eu le 15M, nous nous sommes unis au 15M, on n'a pas attendu que le 15M s'unisse à nous mais c'est nous qui nous sommes unis au 15M. A partir de là on a commencé à agir. Avant nous agissions dans un conseil de 8 à 10, 11 personnes, c'était le conseil d'administration. Bon on parlait, on traitait les problématiques du quartier. Mais à partir du 15M, ce qu'on a fait c'est le contraire. On s'est allié au 15M et donc on est sorti. Maintenant il n'y a plus de conseil, ou plutôt le conseil s'est allié au 15M. D'abord nous agissons dehors, dans la rue. D'abord ce fut quand nous avons tenté de régler l'urgence avec le *cap de salut*. Donc on sort dans la rue, et on est beaucoup, alors ils ont peur. Donc on est sorti et maintenant je dis « Nous sommes dehors » pour les assemblées, sauf lorsqu'il fait froid on les fait dans le local. Nous continuons à maintenir les assemblées, il y a entre 50 et 100 personnes, chaque semaine. C'est

Entretien avec Juan, président de l'association de voisins

On voit donc que les deux principales formes de participation en présence, institutionnelle et radicale, sont historiquement très liées. Les deux mobilisations étudiées se sont développées comme des contre-pouvoirs face aux institutions politiques bien que les relations avec les espaces participatifs institutionnels soient très présentes. Entre ces deux, des acteurs plus récents issus de la professionnalisation de la participation cherchent à se faire une place dans le paysage politique et participatif. A travers ces trois formes de participation aux registres d'action différents, les relations entre les acteurs s'avèrent osciller entre le conflit et la coopération. La diversité des registres d'action crée des tensions.

b. Des tensions « dans l'action »

Au-delà des différences entre formes radicales et institutionnelles de participation liées au contexte d'émergence et aux supports théoriques mobilisés, d'autres différences « dans l'action » existent. D'une part, on remarque des différences d'organisation comme l'échelle de la démarche participative ou les agendas. Les démarches radicales, lorsqu'elles sont complètement indépendantes de financements publics ont leur propre agenda, qui est déconnecté des impératifs de gestion de l'action publique. Ainsi à Malpassé, alors que les collectivités prévoient une courte période de concertation pour un projet d'aménagement d'une place dans le cadre de la rénovation urbaine au moment même où le centre social du quartier rencontre d'importantes difficultés financières, la table de quartier ne sera pas en mesure de participer à la concertation, orientant davantage son action vers d'autres problématiques.

Le deuxième type de différences que l'on peut observer concerne le parti pris de ces deux formes de participation notamment en lien avec les thèmes abordés et les méthodes utilisées. L'exemple de la procédure *Decidim Barcelona* et sa réponse par une consultation locale à *Ciutat Meridiana* illustre parfaitement les décalages qui existent entre les deux types de participation. Alors que la municipalité lançait une grande consultation électronique, les associations locales ont mis en place une consultation des habitants du quartier sous forme d'une pétition papier imprimée très largement et distribuée dans tous les lieux stratégiques du quartier. Ils ont ainsi récolté plus de mille avis sur les problématiques du quartier et ont établi leur propre diagnostic.

Ainsi, les formes institutionnelles de participation, du fait de leurs objectifs fixés en amont et de leurs méthodes standardisées, tendent à délégitimer les mobilisations citoyennes comme représentant peu ou mal les habitants du fait de leurs méthodes et actions en construction perpétuelle. L'absence d'objectif défini comme de calendrier calque mal avec les injonctions au fonctionnement par projet, présent dans l'action publique en général. Les acteurs professionnels extérieurs de la participation sont davantage valorisés par les institutions, car ils partagent une conception proche des enjeux de la participation. Le travail de l'association d'architectes à Malpassé a mobilisé peu d'habitants, a rencontré peu de réactions positives et

l'assemblée qui décide, ce n'est pas seulement à propos des logements, mais c'est logement, alimentation, urbanisme, on commence à traiter tous les thèmes du quartier depuis ces réunions. »

le projet est finalement peu utilisé par les riverains. Pourtant, cette association est reconnue comme un acteur important de la participation pour les institutions qui continuent de l'inviter à des groupes de réflexions sur la participation des habitants. Les membres de la table de quartier se placeront d'ailleurs dans une position très conflictuelle vis-à-vis de ce projet. Accusant l'association d'architectes de « *faire son marché d'habitants* » en prenant contact avec les associations locales, les membres de la table de quartier se sont montrés réfractaires à sa venue sur le quartier car son projet symbolisait une forme de participation dominante en décalage avec les besoins du quartier, comme l'explique Najet :

« Eux, ils viennent ici, ils arrivent dans le quartier, on leur a rien demandé. Ils ont un projet d'architecture de bobo, super. Sauf que nous ici le temporaire on en veut pas, regarde dans quoi vivent les gens, ça fait 10 ans que c'est la rénovation urbaine. Tu vas aller dire aux gens, on a besoin que vous travailliez gratuitement pour construire une place qui sera détruite dans deux ans ? Alors que tout le monde est au chômage ?! Et que les associations n'ont plus de subventions... C'est se moquer du monde, on se moque de nous. Donc voilà, moi à la table de quartier j'avais pas envie de les aider.

Entretien avec Najet, animatrice de la table de quartier de Malpassé, juin 2015

Les relations conflictuelles entre formes de participation passent d'abord par une organisation des habitants sans la présence des pouvoirs publics, qui ne sont pas les bienvenus lors des ateliers et des réunions des mobilisations. Les tensions ne sont pas exprimées mais derrière cette absence de relations on peut souligner la volonté pour les acteurs de se démarquer des formes dominantes de participation. Les formes de conflit les plus exprimées se remarquent avec les professionnels de la participation qui apparaissent, aux yeux des habitants mobilisés, comme une nouvelle forme d'expression des formes dominantes de participation. Leur légitimité à mobiliser des habitants autour de leurs projets est remise en cause par les leaders des mobilisations citoyennes pour qui l'absence de présence durable dans le quartier va à l'encontre de leurs propres travaux. De plus, les financements publics que reçoivent les professionnels de la participation, dans un contexte où les associations locales des quartiers populaires se voient couper leurs subventions, attisent les tensions.

Les formes de participation radicales et institutionnelles entretiennent des relations souvent conflictuelles pouvant s'expliquer par les cadres théoriques différents qu'elles mobilisent mais aussi par des tensions dans l'action qui renforcent la dimension radicale des mobilisations citoyennes et peuvent permettre une forme d'émancipation des personnes mobilisées.

II. Les interactions comme moteurs de l'empowerment

On remarque que c'est lors de la mise en œuvre des revendications que les habitants mobilisés peuvent développer leur pouvoir d'agir. Les mobilisations citoyennes deviennent, dans l'action, des contre-pouvoirs légitimes aux yeux des institutions. Dans un second temps, une coopération négociée permet un *empowerment* des participants et une légitimation de leur expertise d'habitant.

a. Un contre-pouvoir légitime ?

Les revendications des habitants mobilisés participent à leur émancipation dans un premier temps au sein de la mobilisation. Les habitants qui participent aux ateliers de la table de quartier ou à l'association de voisins se saisissent d'enjeux qui les touchent et les transforment au niveau collectif. Dans un premier temps, l'organisation des habitants autour d'intérêts et/ou de problématiques communes leur permet de passer d'un niveau de revendications individuel à collectif. En s'organisant collectivement contre les expulsions, l'association de voisins participe à structurer ce niveau collectif : elle organise des rencontres entre habitants pour soutenir les familles dont la situation financière est critique. Lors des expulsions, elle mobilise les habitants dans de grandes manifestations⁶ ayant pour but de les empêcher. En s'organisant autour d'intérêts communs, les mobilisations des habitants participent à une première étape de l'émancipation présente dans les définitions théoriques de l'*empowerment*. En effet, les théoriciens de l'*empowerment* postulent qu'un premier niveau d'émancipation est à voir dans la structuration d'enjeux auparavant exprimés sur un registre individuel qui deviennent collectif (Bacqué et Biewener, 2011). En rassemblant les personnes qui vivent des situations de précarité mais aussi des alliés du quartier et d'ailleurs, l'association de voisins renforce le pouvoir d'agir des habitants en structurant les revendications au niveau collectif. Ainsi, on peut voir ces deux formes d'action collective comme des contre-publics subalternes tels que définis par Nancy Fraser (2005, p.128) dans une perspective de critique de l'espace public habermassien. Ces espaces se constituent en réaction aux processus de marginalisation qui sont à l'œuvre dans l'espace public et permettent aux personnes vivant des situations d'injustices d'élaborer une connaissance et des revendications propres. Ils sont à envisager non pas comme séparés des espaces institutionnels mais comme une étape préalable permettant le regroupement d'une communauté d'intérêt et un terrain d'essai pour des activités dirigées vers des publics plus larges. Alors que les espaces participatifs sont traversés par des processus de domination qui marginalisent l'expérience et la parole des minoritaires (Palomares et Testenoire, 2011), ces espaces alternatifs permettent réellement de contester les rapports de pouvoir inégaux. La table de quartier de Malpassé, lors de ses premiers mois de fonctionnement, a réalisé un diagnostic des problématiques et injustices vécues par les habitants lors de grandes réunions se tenant le samedi matin. Les participants à ces ateliers donnent une idée claire des « profils » des participants :

⁶ « Ciutat Meridiana, ciudad desahucio » El País, 22 juillet 2012
http://ccaa.elpais.com/ccaa/2012/07/21/catalunya/1342895388_879265.html

La seconde réunion de la table de quartier a lieu un samedi après-midi de novembre dans la salle polyvalente du centre social. Des animateurs sont présents pour garder les enfants. A 14h arrivent d'abord une dizaine de mères de familles, d'origine supposée maghrébine, dont certaines portent le voile, accompagnées de leurs jeunes enfants qu'elles laissent aux animateurs. Elles se connaissent entre elles et ont l'habitude de fréquenter le centre social. Des adolescents (6) qui fréquentent le centre social sont également présents. Puis un peu plus tard arrive un groupe d'hommes (8) amené par Saïd, le président de l'association de la mosquée du quartier. Il n'y a que deux responsables d'associations : Saïd, et Frédéric qui dirige une association de badminton. La réunion démarre avec une présentation de Najet, animatrice de la table de quartier, complétée par Imène et Pierre qui accompagnent également la démarche. D'autres personnes arrivent au cours de la réunion, certains habitants plus âgés du quartier (4) issu du groupe ethnique majoritaire.

Extrait d'observation lors d'une réunion publique de la Table de quartier de Malpassé, novembre 2014

Les habitants qui militent au sein de la table de quartier vivent des situations économiques et sociales difficiles sur certains aspects : beaucoup n'ont pas d'emploi, ils subissent les conséquences du trafic de drogue qui a lieu sur le quartier notamment lors des règlements de compte qui tuent des jeunes habitants connus de tous. La table de quartier, parce qu'elle offre une possibilité d'écoute et de mise en commun de ces problèmes, participe à une prise de conscience des injustices vécues. Ainsi la table de quartier ou l'association de voisins sont des espaces permettant le regroupement d'individus partageant des intérêts communs qui, dans la mise en commun de leurs expériences des injustices, peuvent accéder à un premier stade d'émancipation.

Ainsi la table de quartier ou l'association de voisins sont des espaces permettant le regroupement d'individus, partageant des intérêts communs qui leur permettent d'accéder à un premier stade d'émancipation. Pour Nancy Fraser, c'est la dialectique entre « l'espace public » et les contre-publics subalternes qui peut permettre l'émancipation. C'est dans les interactions avec d'autres formes légitimes de participation que se construisent les possibilités d'émancipation, comme nous le verrons plus tard.

Avant cela, il est nécessaire de préciser que la mise en œuvre des revendications permet un *empowerment* au niveau individuel mais participe également à légitimer les registres d'actions des mobilisations citoyennes radicales. Les actions des mobilisations locales, à Marseille comme à Barcelone, médiatisent les injustices vécues par les habitants. A Malpassé, la table de quartier, après avoir fait un état des lieux des problématiques rencontrées par les habitants, choisit de mener une première action autour de la propreté et de la sécurité des espaces publics dans le quartier. Plusieurs habitantes du quartier,

accompagnées de quelques jeunes et de trois salariés du centre social, réalisent une marche urbaine dans le quartier en signalant à l'aide de bombes de peinture les espaces dangereux. La réalisation d'un reportage photographique rendu public, exposé au centre social, et envoyé aux techniciens et élus du quartier médiatise leur démarche. Dans l'action collective, les acteurs donnent à voir leurs stratégies de revendications qui permettent un *empowerment* collectif. Ainsi sur nos deux terrains, les habitants mobilisent des répertoires d'action qui leur sont propres (manifestation, médiatisation des problèmes, questionnaire, mise en scène théâtrale) afin de dénoncer les injustices qu'ils vivent. Les revendications permettent un apprentissage de nouveaux répertoires d'action collective (Tilly, 1984) qui ne faisait jusque-là pas partie du bagage de certains participants :

« Enquêtrice : Et lorsque tu as participé à l'action sur l'espace public c'était quelque chose que tu avais déjà eu l'habitude de faire ?

Nabila : Non pas vraiment... Moi j'avais déjà participé à beaucoup de réunions de la table de quartier, je viens souvent au centre social mais c'est vrai que c'était un peu nouveau pour moi, d'être dans la rue comme ça et faire un peu cette mise en scène. J'étais contente de le faire, je pense que ça va vraiment permettre aux gens d'ouvrir les yeux sur l'état du quartier. »

Entretien avec Nabila, participante à la table de quartier, septembre 2016

Les revendications participent donc à développer le pouvoir d'agir des habitants et renforce également la légitimité de la mobilisation comme contre-pouvoir. La table de quartier comme les associations à l'origine de la *consulta* acquièrent le statut d'interlocuteur légitime par les institutions qui les reçoivent, participent à certaines de leurs réunions publiques. L'acquisition de cette légitimité vient renforcer les choix théoriques et méthodologiques radicaux pour les acteurs locaux. Grâce à une mobilisation importante (selon les contextes locaux) et une médiatisation des actions, les mobilisations deviennent des acteurs légitimes pour les institutions et les démarches participatives dominantes. A Malpassé, la table de quartier est toujours invitée aux réunions liées aux avancées de la rénovation urbaine dans le quartier. Il convient de préciser que l'ancrage dans le temps des deux mobilisations étudiées diffère, ce qui amène à des relations différentes avec les institutions. A Malpassé, la table de quartier est une forme de mobilisation jeune qui comble un « vide » dans l'organisation des revendications dans le quartier et doit se positionner face aux institutions. A Ciutat Meridiana, en revanche, les associations locales sont des acteurs anciens dans le quartier qui sont connus des institutions et ont pu déjà collaborer ou s'opposer autour d'autres questions. Cependant au moment de notre enquête on remarque que les relations avec les institutions sont similaires sur plusieurs points.

b. Vers des formes de coopération

Dans un second temps s'ouvrent des possibilités de coopération avec les démarches participatives institutionnelles. Grâce à leur statut de contre-pouvoir légitime, les mobilisations étudiées ont les moyens d'action pour négocier auprès des institutions. Sur nos deux terrains, on remarque que ces négociations ont lieu soit lors des réunions institutionnelles de participation comme les conseils de quartier mais surtout auprès des institutions directement, en particulier à Malpassé où le paysage participatif est bien moins formalisé qu'à Barcelone.

Cette coopération passe par une ouverture des instances de gestion de l'action publique aux habitants, comme c'est le cas à Malpassé. La table de quartier avait initialement exclu les représentants des institutions de ses réunions, postulant que les habitants devaient dans un premier temps se mobiliser entre eux. Suite à la mobilisation autour de la propreté et de la sécurité de l'espace public, la table de quartier a interpellé les pouvoirs publics sur ces questions dans un registre très critique. Par la suite, les acteurs institutionnels et les membres de la table de quartier ont convenu de séances de travail afin de remédier aux problèmes soulevés. Lors de ces réunions de travail, les techniciens de la politique de la ville ont d'abord invité les habitants (entre 3 et 4) qui avaient participé à la mobilisation à utiliser leur reportage photographique pour créer des cartes signalant les espaces dangereux. Ces ateliers ont été une nouvelle occasion pour les participants de développer de nouvelles compétences et d'acquérir de nouveaux savoirs, selon leurs dires.

Les interactions ont également lieu avec d'autres formes légitimes de participation, ce que l'on peut observer à Ciutat Meridiana. La consultation des habitants du quartier a été présentée lors du conseil de quartier suivant sa réalisation. Le conseil de quartier à Barcelone est une institution participative qui existe depuis la fin des années 1980, avec la publication du premier texte juridique précisant les dispositifs participatifs présents dans la ville (révisé et développé en 2002). Il est présidé par un élu local et un habitant du quartier issu du secteur associatif, et se réunit deux fois par an. Son ordre du jour est établi une semaine à l'avance par les élus et les associations du quartier. C'est un dispositif informatif où aucune décision n'est prise. En juin 2016, alors que la municipalité repense les plans de développement des quartiers de la ville, les habitants se sont prononcés sur les priorités de l'action publique lors de la consultation. Lors de la réunion du conseil de quartier, les habitants et les associations sont venus nombreux pour défendre les résultats de la consultation :

La réunion du conseil de quartier a lieu un mardi soir de juin, dans la salle de spectacle du centre civique de Ciutat Meridiana. Une trentaine d'habitants sont présents, l'assemblée est relativement mixte, les personnes présentes sont souvent plutôt âgées et les groupes ethniques minoritaires sont assez faiblement représentés. A l'estrade sont installés la maire du district, l'élu en charge du quartier et Alberto, président d'une association sportive qui a

été désigné comme vice-président de l'instance. La réunion commence par la présentation de la consultation par Alberto, qui rappelle que plus de 12% des habitants ont pris part au vote et lit les cinq propositions ayant rencontré le plus de voix (la plus votée étant celle concernant la sécurité et l'emploi pour jeunes). En réponse, l'élue du quartier félicite les habitants pour leur participation et les remercie. Elle rappelle que les plans de développement des quartiers sont votés à l'échelle du district et que les propositions faites dans la consultation seront intégrées aux documents sur le district de Nou Barris.

Extrait de notes d'observation, juin 2016

Enfin, une troisième forme de coopération apparaît avec l'ouverture aux habitants de réunions de travail internes aux institutions. A Malpassé, un comité de suivi de la GUP (gestion urbaine de proximité) dont le fonctionnement traditionnel n'est pas particulièrement participatif a été ouvert aux membres de la table de quartier. Cette réunion regroupait les techniciens de la politique de la ville, les équipes responsables de la propreté et de l'éclairage public ainsi que les bailleurs sociaux présents sur le quartier. Cette réunion a été l'occasion à la fois pour les habitants de poser directement leurs questions à des interlocuteurs qui leur sont difficilement accessibles en temps normal, mais surtout pour les techniciens d'adapter leur discours de spécialiste aux habitants.

La valorisation des registres d'action radicaux renforce l'action des habitants dans leur conduite de mobilisations radicales. A travers les interactions avec les institutions, ceux-ci acquièrent le statut d'interlocuteur légitime tout en continuant à développer des mobilisations sur un registre radical. Les mobilisations radicales apparaissent comme un contre-pouvoir nécessaire qui, parce qu'elles provoquent des interactions avec les institutions, peuvent permettre d'ouvrir le fonctionnement institutionnel aux habitants. Les revendications portées par les habitants amènent une ouverture des instances locales de décision. Sur nos deux terrains, les mobilisations étudiées ont débouché sur une participation des habitants aux instances de décision locales afin de pouvoir intégrer leurs revendications et propositions dans les plans de gestion du quartier.

L'ouverture, parfois « forcée », des institutions comme des dispositifs participatifs légitimes aux habitants mobilisés entraîne une forme d'émancipation pour les habitants qui intègrent la participation dominante tout en continuant d'adopter un discours radical. De manière plus générale, cela renforce les mobilisations radicales et la nécessité des contre-pouvoirs. En s'invitant à des réunions techniques, les habitants impulsent des démarches participatives dans tous les secteurs de l'action publique.

III. Des rapports de pouvoir, eux aussi, en action.

Il convient cependant de souligner la présence de nombreux rapports de pouvoir inégaux aux différents stades des mobilisations. Au sein des mobilisations on peut remarquer d'abord des

limites à l'émancipation du fait de l'organisation interne des mobilisations elles-mêmes. Puis lors des formes de coopération avec les institutions, de nouveaux rapports de pouvoir apparaissent. Ces contraintes sont différentes à Barcelone et à Marseille, notamment parce qu'à Barcelone le militantisme tout comme les institutions participatives sont anciens et ancrés dans le terrain. En revanche, à Marseille, la faible institutionnalisation des dispositifs participatifs et des mobilisations permet plus facilement de contourner certains rapports de pouvoir.

a. Des limites à l'émancipation au sein des mobilisations

Les possibilités d'émancipation pour les habitants précarisés restent limitées par le caractère très local des revendications. En se focalisant sur des enjeux locaux souvent liés au cadre de vie, les mobilisations citoyennes participent elles-mêmes à une dépolitisation des enjeux, ne réussissant pas à imbriquer les enjeux d'un quartier avec d'autres enjeux sociaux plus généraux. Cette remarque est surtout vraie à Marseille où les thématiques abordées se rapportent souvent aux enjeux moins politisés que d'autres, comme par exemple de l'éducation :

« Si c'était important mais... Il y a des sujets de fond qu'il faudra quand même aborder comme la délinquance, ces choses-là. Les jeunes, l'avenir c'est les jeunes, pourquoi ils sont dehors à pas d'heure ? Pourquoi il y a autant de drogue dans les quartiers ? Voilà. Pour donner envie de faire autre chose... »

Entretien avec Inès, membre de la table de quartier de Malpassé, juin 2016

A Barcelone, la question des expulsions a été une manière de structurer les enjeux du quartier à un niveau politique. D'une manière générale le mouvement 15M et la constitution de la PAH⁷ ont renforcé la relation entre les enjeux locaux et d'autres sphères politiques et nationales. Ceci peut aussi s'expliquer par la structuration historique de l'activisme urbain à Barcelone (Andreu, 2015).

D'autre part, à Ciutat Meridiana où la mobilisation est ancienne et institutionnalisée, on remarque des difficultés à s'adapter aux changements économiques et sociaux du quartier. Historiquement peuplé d'ouvriers venant des régions rurales de l'Espagne (Andalousie, Estrémadure), le quartier a vu sa population évoluer depuis les années 2000. Il accueille aujourd'hui plus de 40% d'immigrés internationaux provenant principalement d'Amérique du Sud, d'Afrique centrale (Nigéria), du Pakistan et du Maroc. Le tissu associatif, pourtant,

⁷ La Plateforme des Affectés par l'Hypothèque est un mouvement social créé en 2009 à Barcelone suite aux conséquences de la crise financière sur les citoyens espagnols. Organisé en assemblées de quartier il lutte contre les expulsions des habitants par les banques. Sa fondatrice est Ada Colau, actuelle maire de Barcelone.

rassemble principalement des habitants « historiques » du quartier, même si les nouveaux arrivants s'investissent dans d'autres formes de participation :

“La verdad es que los activistas normalmente son gente de aquí, gente que lleva hace mucho tiempo en el barrio. Hay muchas mujeres también porque participan en actividades de entidades, como Petit Sol, la Indomable. Porque son mujeres que trabajan el tema de violencia de genero. O sea, se ha ido decir que el nivel sí que es cierto es que es en el tema de desahucio que participan gente que es de fuera. La participación de gente inmigrante en entidades es muy reducido, es solo por el tema de los desahucios, de la vivienda. Normalmente la gente que participa en las entidades es gente autóctona, pero bueno también está cambiando hay gente participa en las AMPES. La verdad es que 40% de la población son gente nueva y hay que conseguir que participen en las asociaciones de comercios también. Tenemos comerciantes que son pakistanís, que son chinos, hay que integrarlos a participar porque son vecinos, hay que participen.”⁸

Entretien avec Manuel, élu local, mars 2016

Ainsi à Barcelone, des relations sociales ethniques traversent les formes de mobilisations : les habitants issus des groupes minoritaires sont moins associés aux formes historiques de militantisme dans le quartier.

b. Derrière la coopération : des jeux de pouvoir.

L'intégration des revendications habitantes dans les formes dominantes de participation est manipulée par les institutions, qui les recadrent soit à une autre échelle soit dans un registre plus consensuel mettant de côté les éléments les plus conflictuels. Les relations avec les institutions transforment les mobilisations en les éloignant de leurs objectifs initiaux. Lors de la présentation des résultats du travail des mobilisations citoyennes, on remarque que les responsables institutionnels tendent à gommer le caractère radical et conflictuel de la démarche en le faisant cadrer avec leurs propres normes participatives. Ainsi à Malpassé, le technicien de la politique de la ville présente l'objet de la réunion de la GUP avec les

⁸ « La vérité c'est que les militantes sont des gens d'ici, des gens qui vivent dans le quartier depuis longtemps. Il y a beaucoup de femmes aussi qui participent à des activités comme à celles de l'association Petit Sol ou l'Indomable. Ce sont des femmes qui travaillent beaucoup sur les questions des violences de genre. Après c'est vrai que les gens qui viennent d'ailleurs participent surtout par rapport à la question des expulsions. La participation des personnes immigrées dans les associations est très réduite et surtout à propos des expulsions, du logement. De manière générale, les gens qui participent dans les associations se sont des autochtones, mais cela change il y a des gens qui participent dans les associations de parents d'élèves. La réalité c'est que 40% de la population vient d'ailleurs et il faut reconnaître qu'ils participent dans les associations de commerçants également. Il y a des commerçants qui sont pakistanais, qui sont chinois, il faut les intégrer pour qu'ils participent, parce qu'ils sont des habitants, ils doivent participer. »

participants de la table de quartier en recadrant les origines de la démarche : « *On a travaillé avec la table de quartier et le conseil citoyen sur la question de l'espace public et c'est pour cela qu'aujourd'hui on a voulu faire cette réunion de la GUP* ». Le conseil citoyen, nouvelle instance de participation, n'a pas été associé à la démarche contrairement à ce qu'avance ce technicien. On retrouve ici une volonté de légitimer le travail d'instances dominantes de la participation (dont le démarrage se révèle très chaotique par ailleurs) et minimiser le rôle des habitants organisés sans l'aide des pouvoirs publics.

De la même manière à Ciutat Meridiana, les résultats de la consultation ont été remaniés par la municipalité à l'échelle du district. De manière générale, cette initiative citoyenne n'a pas été pris en compte ni valorisée par la municipalité lors de la définition de ses projets.

“La consulta es una chulada. La consulta es una cosa súper positiva. El problema es que si luego, los políticos no lo convierten en una realidad, no sirve para nada. Eso es la pena. Pero bueno, la única manera de poder hacer fuerza es de hacer cosas así y, mostrando que la gente tiene ganas de cambiar cosas. Porque conseguir en un barrio como este que mil personas vayan a votar, es una pasada. Es una pasada. Era eso. Yo creo que puede ser cosas muy chulas. Creo que sí.”⁹

Entretien avec Alberto, militant associatif du quartier, avril 2016

Finalement, il apparaît que c'est dans le cas où les formes institutionnelles de participation sont les moins structurées que l'intervention des habitants dans les décisions est rendue plus facilement possible. A Malpassé, la maniabilité des institutions participatives plus jeunes rend davantage possible l'intrusion des habitants dans des sphères où ils n'étaient pas invités qu'à Barcelone où la démocratie participative comme les mouvements sociaux sont davantage structurés.

Conclusion

Notre analyse des relations entre espaces participatifs institutionnels et radicaux nous a permis de saisir l'importance des interactions entre espaces de participation et le rôle que ces interactions jouent dans l'émancipation des personnes victimes d'injustices. Prises dans une dimension historique et remises en contexte, les mobilisations citoyennes s'avèrent être fortement imprégnées de spécificités locales tant dans leur développement que dans la construction de leurs méthodes d'action. Ces espaces sont traversés par des rapports de pouvoir inégaux mais où parfois le contre-pouvoir peut permettre de renverser un moment ces inégalités. L'intrusion des membres de la table de quartier à des réunions techniques et leur

⁹ « La consultation c'est quelque chose de précieux. La consultation est une chose très positive. Le problème c'est que si après les politiques ne la transforment pas en une réalité, ça ne sert à rien. C'est ça le problème. Mais bon, la seule manière de peser dans les décisions c'est de faire ce genre de choses et de montrer que les gens ont envie de changer les choses. Car obtenir d'un quartier comme celui-là que mille personnes aillent voter, c'est génial. C'est ça. Moi je pense qu'on peut faire des supers choses »

coopération avec d'autres espaces de participation rend bien compte de ces possibilités. Dans le cheminement de leurs revendications, les habitants mobilisés mettent en œuvre les conditions de leur émancipation en prenant conscience des formes de domination qu'ils subissent à la fois à travers l'action et les réflexions qu'ils conduisent sur leur condition de dominés et les possibilités de résistance. Malgré tout, des contraintes pèsent sur les possibilités d'émancipation qui diffèrent dans le cas français et espagnol selon l'importance de l'institutionnalisation des relations entre espaces participatifs dominants et radicaux. Il apparaît que les possibilités de renversement des situations de domination par la participation existent plus facilement dans des contextes participatifs moins structurés. L'analyse de ces mouvements sociaux renforce également l'idée que la radicalité et le conflit sont des éléments nécessaires au bon fonctionnement d'une démocratie inclusive.

Bibliographie

- ANDREU M., 2015, *Barris, veïns i democràcia : el moviment ciutadà i la reconstrucció de Barcelona (1968-1986)*, Barcelona, L'Avenç.
- BACQUE M.-H., BIEWENER C., 2011, « Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », dans BACQUE M.-H., SINTOMER Y. (dirs.), *La démocratie participative : histoire et généalogie*, Paris, La Découverte (Recherches), p. 82-101.
- BACQUE M.-H., BIEWENER C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, la Découverte.
- BACQUE, M.-H., REY, H., SINTOMER, Y. (dirs.), 2005a, *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, Découverte (Collection « Recherches »), 314 p.
- BACQUE, M.-H., REY, H., SINTOMER, Y. (dirs.), 2005b, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique? », dans *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, Découverte (Collection « Recherches »), p. 9-46.
- BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15, 57, p. 17-35.
- BRESSON M., 2002, *Les centres sociaux : entre expertise et militantisme*, Paris, France, Hongrie, Italie, 318 p.
- BRESSON M., 2004, « La participation des habitants contre la démocratie participative dans les centres sociaux associatifs du nord de la France », *Déviance et Société*, Vol. 28, 1, p. 97-114.
- CARREL M., 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS (Gouvernement en question(s)), 460 p.
- CASTELLS M., 1983, *The City and the Grassroots: A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements*, University of California Press, 484 p.
- COSSART P., TALPIN J., 2015, *Lutte urbaine : participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, France, Éditions du Croquant, 346 p.
- DONZELOT J., EPSTEIN R., 2006, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, Juillet, 7, p. 5.
- DUNEZAT X., 2006, « Le traitement du genre dans l'analyse des mouvements sociaux : France / États-Unis », *Cahiers du Genre*, HS 1, 3, p. 117.
- FONT J., BLANCO I., BRUGUE Q., 2000, *Ciudadanos y decisiones públicas*, Editorial Ariel.
- FRASER N., 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, traduit par FERRARESE E., Paris, France, La Découverte, 2005, 178 p.

- HATZFELD H., 2011, « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie », dans BACQUE M.-H., SINTOMER Y. (dirs.), *La démocratie participative: histoire et généalogie*, Paris, La Découverte (Recherches), p. 51-64.
- LE BOSSE Y., 2012, *Sortir de l'impuissance : invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*, Paris, Ardis.
- LEE, C.W. (dir.), 2015, *Democratizing inequalities: dilemmas of the new public participation*, New York, NYU Press, 298 p.
- MATTINA C., 2008, « Gouverner la démocratie locale urbaine: comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice », *Sociologie du travail*, 50, 2, p. 184-199.
- MATTINA C., 2016, *Clientélismes urbains : gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, France, Presses de Sciences Po, 424 p.
- MAZEAUD A., 2012, « Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale », *Quaderni*, 79, p. 45-88.
- NEVEU C., 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 1, p. 186-209.
- PALOMARES E., TESTENOIRE A., 2011, « Indissociables et irréductibles : les rapports sociaux de genre, ethniques et de classe », *L'Homme et la société*, 176-177, p. 15-26.
- PALOMERA ZAIDEL J., 2014, « How Did Finance Capital Infiltrate the World of the Urban Poor? Homeownership and Social Fragmentation in a Spanish Neighborhood », *International Journal of Urban and Regional Research*.
- PERALDI M., DUPORT C., SAMSON M., 2015, « IV. Des pauvres contre les pauvres ? L'invention des quartiers nord », *Repères*, p. 53-64.
- TALPIN J., 2014, « La démocratie participative marginalisée par le pouvoir local », *Savoir/Agir*, 25, p. 23-30.
- TALPIN J., 2016, *Community organizing : de l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, France, Raisons d'agir, 311 p.
- TARRAGONI F., 2013, « Émancipation », dans *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.
- TILLY C., 1984, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, p. 89-108.